Juillet 2004
Numéro 9

AFAENAM
Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

GAZETY KELY

EDITO

La situation actuelle à Madagascar est préoccupante et nous comprenons combien cela peut être pénible et douloureux pour ceux qui attendent. Pourtant, ne perdons pas de vue l'essentiel : l'adoption doit permettre à des enfants de trouver une famille sans qu'il n'y ait de zone d'ombre dans leur histoire.
En ratifiant la Convention de la Haye, les autorités malgaches montrent leur volonté de continuer à cadrer davantage le dispositif légal de l'adoption dans leur pays. Les conséquences ne sont pas des plus favorables actuellement pour les familles étrangères postulantes Mais essayons d'être patients et attendons que les choses se mettent en place. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix. L'Etat malgache est souverain sur les questions relatives au devenir des enfants de leur pays. Sur son invitation, l'AFAENAM est prête à faire déplacement à Madagascar pour faire connaître son point de vue aux autorités concernées.

Adopter un enfant n'est pas un droit, c'est une chance. Sachons nous comporter comme des adultes responsables prêts à tout mettre en œuvre pour que ces enfants rejoignent nos familles, mais jamais à faire n'importe quoi sans s'être notamment assurés préalablement que l'adoption est la seule solution pour ces enfants.

Le rôle de notre association est de rappeler ces principes aussi souvent que nécessaire. Il en va de l'établissement des liens avec nos enfants et de leur avenir.
Ainsi, ces derniers temps, du fait des changements imposés par Madagascar, les tensions et inquiétudes sont fortes et amènent certaines personnes à exercer sur l'AFAENAM des pressions pour la défense de leur propre dossier. La réunion qui s'est déroulée à Paris, a été exemplaire de cet état d'esprit.
Nous éprouvons ainsi le besoin de faire quelques rappels à propos de notre fonctionnement et de nos engagements.

Notre Conseil d'Administration est constitué de bénévoles qui ont fait le choix de s'engager pour défendre et promouvoir une certaine image de l'adoption, en prolongement de l'aide et la solidarité dont elles avaient elles-mêmes bénéficié dans leur propre parcours. Chaque membre doit être déjà parent adoptif d'un enfant né à Madagascar, cela permet alors d'avoir le recul nécessaire sur la cause de l'adoption en dehors de préoccupations sur son dossier personnel par exemple.
En dehors des nombreux contacts avec les postulants à l'adoption (téléphone, rendez-vous, réunions) nous agissons pour la cause de l'adoption. Nous établissons des collaborations avec les pouvoirs publics et n'hésitons pas à leur faire connaître nos positions voire nos revendications le cas échéant. Nous sommes attachés à la pluralité des modes d'adoption et défendons sans relâche, la démarche individuelle.
Par ailleurs, l'association se veut également un lieu de réflexion sur cette particularité qui caractérise nos familles.
Nous participons activement au MASF (Mouvement Adoption Sans Frontière), cadre dans lequel, en lien avec les autres APPO (Associations par Pays d'Origine), nous menons, réflexions, propositions et revendications auprès des autorités compétentes. Le MASF est membre des instances ministérielles que sont l'Autorité Centrale (AC) et le Conseil Supérieur de l'Adoption (CSA).

L'adoption ne se limite pas à l'apparentement, à la procédure ou même à l'arrivée de l'enfant. A cette étape tout ne fait que commencer. Pour nous, la façon dont va être conduite la procédure est très importante. Elle doit être en rapport avec ce que nous sommes. L'histoire de nos familles se construit à chaque étape de l'adoption. Nous devons pouvoir regarder nos enfants en face lorsque nous leur racontons notre rencontre. C'est dans ce sens que l'AFAENAM ne cesse de rappeler qu'il est incontournable de respecter le cadre légal tant en France qu'à Madagascar.

Nous espérons que ces précisions permettront aux personnes actuellement en attente d'attribution officielle d'un enfant et qui s'impatientent de ne pas se tromper de cible. Nous pouvons comprendre leur désarroi, soutenir une démarche collective en respect avec nos principes associatifs mais n'acceptons toutefois pas que cela se traduise par de l'agressivité à notre égard.

Héléne Mahéo, Présidente de l'AFAENAM

Sommaire :

- Convention de La Haye ... la suite page 2
- Témoignage : Patience et sérénité
- Agenda de la rentrée.
- AFAENAM : Compte-rendu de l'Assemblée générale
- La recherche des origines
- Vie en régions (Ile de France et Midi Pyrénées/ Sud Ouest)

AFAENAM
Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

TÉMOIGNAGE …

Patience et détermination pour … Une nouvelle vie !

Notre histoire d'adoption commence comme toutes les histoires de désir d'enfant; après avoir épuisée mon médecin et sa sacoche de coups de pouce à la mise enceinte des femmes de plus de quarante deux ans, une nouvelle évidence m'est apparue par le biais d'un article de journal. En octobre 2001, la revue du conseil général de l'Yonne publie l'article : «l'adoption, pour offrir une famille», un célèbre commissaire télévisuel aurait prononcé sa tirade finale préférée : «Bon dieu, mais c'est bien sûr !» … Pour nous c'était le début de l'aventure…

Nous avons obtenu l'agrément le 16 octobre 2002. Ah oui, pour les candidats à l'adoption la patience est une qualité nécessaire !
Le lendemain, après une signature obtenue en express, notre agrément s'envole pour Madagascar par les bons soins de nos amis qui prennent l'avion pour aller faire la connaissance de leur fils Sandry.

La quête d'un enfant est le moment le plus désagréable du parcours, car j'avais l'impression de réclamer un enfant et cela me mettait mal à l'aise au téléphone. J'ai eu de bons contacts téléphoniques avec les responsables des centres et notamment avec Mesdames Eléonore (centre Sandratra), Cécile (Miora) et Fidison (Fanantenana Vaovoa).

En mars 2003, il est temps d'aller faire un petit tour de reconnaissance à Madagascar. A cette période les centres ne pouvaient pas effectuer d'attribution pour cause de renouvellement des agréments. Le voyage a été utile car nous nous sommes présentés aux différents centres, ce qui facilite la relation téléphonique par la suite. Nous avons pu juger sur place de la qualité des centres et des espoirs futurs d'avoir une attribution. Je suis partie une semaine avec ma fille aînée Anaïs. Nous avons passée une bonne semaine, et l'occasion de nous retrouver seules - mère et fille - a été un grand moment de tendresse et de complicité. Mais nous sommes reparties sans attribution, seule la présence d'une petite fille au centre Sandratra était un mince fil d'espoir qui s'est vite rompu, car la décision d'attribution appartient à la responsable du centre et non à nos envies de bonheur futur en voyant un enfant ; et c'est très bien comme cela.

Le 31 juillet 2003, fut l'un des plus beaux jours de ma vie lorsque Madame Eléonore du centre Sandratra, nous propose une petite fille qui vient de naître. Cette fois nous allons avoir un bébé, c'était merveilleux, j'ai appelé toute ma famille et mes amis proches au téléphone, j'étais dans un état d'excitation inénarrable ! Le soir, à table tous les quatre, nous avons partagé notre joie d'avoir notre petite troisième (espérée depuis 1997 !) et avons choisi ensemble son prénom : LISA.

Il faut encore compter de bonnes semaines de patience pour effectuer le dossier d'adoption, appeler pour avoir des nouvelles du bébé, recevoir des photos. A ce propos, je voudrais en profiter pour saluer toutes les personnes rencontrées où simplement eues au téléphone et les remercier pour cette formidable chaîne de solidarité et de confiance qui s'établit sans faille entre tous les adoptants.

Encore un peu de patience et le 1er décembre 2003, mon mari et moi allons à Antananarivo prendre notre fille dans les bras pour la première fois, elle a quatre mois. Nous passons une semaine de grand bonheur avec elle. Lisa est une petite fille adorable, avec des yeux grands ouverts sur la vie. Elle découvre avec émerveillement l'animation d'Antananarivo, et le début d'une vie de famille. Madame Eléonore s'occupe remarquablement bien de Lisa, et cela se voit : Lisa est un bébé ultra cool. Nous allons au tribunal effectuer la requête et déposer nos précieux dossiers au ministère des Affaires Etrangères.

Maintenant la dernière ligne droite consiste pour Madame Eléonore à mener notre dossier à terme, ce qu'elle fit avec sérieux et compétence. Enfin le 11 avril 2004 arrive, c'est la fin du mois de non-recours, nous sommes heureux en ce jour de Pâques d'avoir notre bébé pour de bon ! Les dernières semaines paraissent une éternité, et notre stock de photos prises en décembre nous aide bien à tenir le coup.

Pour aller chercher Lisa, c'est mon fils Quentin qui m'accompagne. Ses bras ont été un berceau mobile bien agréable pour Lisa notamment pendant l'attente au ministère de l'intérieur pour la dernière formalité : le passage devant le commissaire du Service Central des Renseignements Généraux. L'obtention du passeport et du visa a été réglé en quelques jours, le temps de remplir les valises de souvenirs de Madagascar, d'embrasser et remercier une dernière fois Madame Eléonore et nous voilà dans l'avion du retour ; ce 26 avril 2004 une nouvelle vie commence pour la famille Charoy…

Pascal et Pascaline CHAROY

LE POINT SUR LA SITUATION À MADAGASCAR

La situation a peu évolué depuis notre dernier courrier du 2 juin 2004 : aucune ordonnance de garde n'a été délivrée à Antananarivo et seuls les dossiers déjà en cours continuent leur progression. Par ailleurs, nous avons appris que deux directrices de centres sont depuis peu en examen . Il s'agit des directrices des centres Sandrata et Aina.
Il faut noter cependant que le tour des ministères semble prendre plus de temps du fait de contrôles supplémentaires.
La mise en application de la convention de la Haye est prévue pour le 1er septembre prochain. Les ateliers de travail initialement envisagés fin juin sont reportés à une date ultérieure. Il serait officieusement question de début Août …
Nous sommes donc dans une situation de statu quo…

AFAENAM
Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

ASSEMBLÉE GENARALE DE L'AFAENAM

Cette cinquième Assemblée Générale statutaire s'est tenue le 30 mars dernier à Nantes en présence d'une soixantaine de participants, adhérents ou non, et des délégués régionaux.

Reprenant les principales actions menées depuis un an, notre Présidente, Hélène Mahéo, a présenté le **RAPPORT MORAL**.

- ☆ 15/06/03 : Pique-nique organisé par les Délégués de Bretagne à Trégunc
- ☆ 21/09/03 : Pique-nique des APPO en à Montreuil.
- ☆ 11/10/03 : Rencontre d'information pour les futurs adoptants organisée par les Délégués de la Région sud-ouest à Toulouse.
- ☆ 20/11/03 : Rencontre de deux membres de l'AFAENAM avec les autorités malgaches au cours d'une réunion organisée par la MAI à Paris.
- ☆ 29/11/03 : Rencontre d'information pour les futurs adoptants à Nantes.

Pour l'année à venir, il s'agit de :

- ☆ Continuer à faire face aux demandes de plus en plus nombreuses (par téléphone et messagerie électronique) de la part de futurs adoptants.
- ☆ Poursuivre l'organisation régulière de réunions d'informations décentralisées.
- ☆ Développer les rencontres à thèmes au minimum une fois dans l'année, en complément de la 2ème partie de l'AG.
- ☆ Mise en place au sein du CA d'un comité de lecture visant la découverte d'ouvrages pertinents sur l'adoption et/ou Madagascar tant pour enfants que pour adultes.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

A son tour, notre trésorière Jocya Bossard, nous a présenté le **RAPPORT FINANCIER**

Les ressources de l'association proviennent uniquement des cotisations. Nous comptons 90 adhérents payant 27€/an. La cotisation n'a pas été augmentée. 80% des dépenses sont consacrées à des frais de déplacement (pour les réunions parisiennes et décentralisées). Le résultat des comptes est excédentaire.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

«LA RECHERCHE DES ORIGINES»

Nous avons poursuivi l'après-midi par un échange avec Madame Françoise Vallée, psychologue à l'ASE de Loire-Atlantique. Madame Vallée est co-auteur de l'ouvrage «*Moïse, Oedipe, Superman…de l'abandon à l'adoption*» paru chez Fayard. …. Lire de compte-rendu page 4.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous sommes heureux d'accueillir Bertrand Pelé et Pascal Ménard, nouveaux membres du CA. La composition du CA élu à l'AG du 20 mars dernier est la suivante :

Présidente	Hélène MAHEO
Vice-présidentes	Aude LE FLOCH
	Jacqueline CADIO
Trésorière	Jocya BOSSARD
Secrétaire	Anne TORZEC
Secrétaire adjointe	Sylvie FUSTEMBERG
	responsable comité de lecture/ table de presse

Faisant le **POINT SUR LA SITUATION DE L'ADOPTION À MADAGASCAR**, Hélène Mahéo rappelle que :

- ☆ La ratification de la Convention de la Haye est imminente. Dans l'attente de sa mise en vigueur, les adoptions engagées se poursuivent.
- ☆ Mr Moïse est remplacé à son poste au Ministère de la Population par Madame Clairette Rakoto.
- ☆ Les risques de changement majeur affectent le libre choix des postulants à l'adoption. On note ainsi une forte incitation à la démarche d'adoption par l'intermédiaire d'OAA, tant de la part des autorités Malgaches que Françaises. Toutefois, concernant la démarche individuelle, on peut penser que tous les dossiers devront passer par la MAI qui les enverrait ensuite au Ministère de la Population qui procéderait alors à l'apparentement.

AGENDA

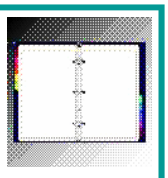

- ☞ **Dimanche 12 Septembre 2004 Montreuil**
  Pique-Nique des APPO (région parisienne)
- ☞ **Samedi 13 Novembre 2004 à Nantes**
  Réunion futurs adoptants (après-midi)
- ☞ **Automne 2004, Bretagne**
  Rencontre régionale à planifier
- ☞ **Samedi 11 décembre 2004 à Nantes (14h30 à 16h30)**
  Réunion thématique : «Quelle relation réelle ou imaginaire avec la famille biologique de nos enfants ?»
  Groupe limité à 20 participants sur inscription préalable.

Les invitations à ces futures rencontres vous parviendront ultérieurement .

«LA RECHERCHE DES ORIGINES»

RENCONTRE AVEC MADAME FRANÇOISE VALLÉE, PSYCHOLOGUE À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DE LOIRE-ATLANTIQUE LE 20 MARS DERNIER LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Françoise Vallée s'appuie sur son expérience d'accompagnement des 150 personnes adoptées qui sont venues consulter leur dossier à l'ASE depuis que la loi de 07/1978 le leur permet.

Tout le monde se questionne sur ses origines, adopté ou non. Dans 75% des cas, les adoptés qui recherchent des éléments de leur histoire sont bien avec leur famille adoptive. Il s'agit de savoir ce qui s'est passé avant la naissance, avant l'adoption … On peut aussi aller très bien sans chercher à en savoir davantage.

Les motivations à consulter le dossier sont variables : éléments médicaux, le nom de la mère mais pas toujours, l'existence d'une fratrie, …

Cette demande arrive à des moments particuliers de la vie : au moment de devenir parent à son tour (65% des consultants sont des femmes), à l'occasion d'une séparation (décès d'un parent adoptif, divorce…), d'une psychothérapie. Cela peut être au cours de l'adolescence avec l'idée pour le jeune de retrouver les parents de naissance et ainsi d'échapper aux difficultés rencontrées avec les parents adoptifs…

Les questions tournent davantage autour de la mère que du père, du pourquoi de l'abandon. Mais surtout, les personnes viennent vérifier qu'elles ont été des bébés comme les autres dans une optique de restauration de l'image d'elles-mêmes. Actuellement, des éléments de suivi de l'évolution de l'enfant sont consignés dans les dossiers par les professionnels qui prennent en charge les bébés confiés en adoption.

Parfois les éléments contenus dans les dossier viennent contrarier la construction de l'histoire imaginaire. Une femme n'avait jamais pensé à l'existence même d'un père biologique, toute son énergie passait dans le questionnement autour de sa mère, or, dans le dossier elle a eu accès à des précisions sur son géniteur. Elle en a été fortement perturbée…
Les professionnels ont choisi dorénavant de dire préalablement quelle est la nature des informations contenues dans le dossier et de proposer à la personne de choisir ceux qu'elle veut connaître.

Tout un chacun se construit son roman familial, un rêverie autour de parents imaginaires …
Rechercher les origines peut recouvrir plusieurs notions :

- l'identité,
- l'appartenance,
- le sentiment de filiation qui se construit dans le temps, la rencontre, le quotidien,
- la construction de son histoire, pour l'enfant adopté, de sa double-histoire (filiation biologique / adoptive).

Il faut laisser l'enfant inventer son propre roman même si celui-ci est éloigné des faits réels et ne pas s'en mêler…

Pour Françoise Vallée, les parents adoptifs doivent prendre en compte la maturité de l'enfant à recevoir des informations sur son origine. Il est essentiel de lui dire qu'il n'est pas né d'eux mais pour le reste il s'agit de procéder à son rythme, selon ce que les parents peuvent ou veulent dire.

L'histoire de l'enfant « appartient » aussi à ses parents adoptifs. Une histoire est toujours subjective, incomplète, inexacte. Il ne s'agit pas d'une vérité historique. L'important est de choisir des mots en lien avec l'histoire, les émotions ressenties… Les parents peuvent choisir de dire que la mère de naissance a donné son enfant pour éviter de nommer l'abandon, l'enfant le ressentira à sa manière d'enfant, c'est à dire très différemment. Mais ce n'est pas très grave.

Les professionnels reçoivent maintenant les enfants mineurs souhaitant accéder à leur dossier en présence de leurs parents adoptifs. Ils réaffirment ainsi leur reconnaissance de la filiation adoptive de cet enfant.

En revanche, l'histoire n'appartient qu'à la famille. Il faut se protéger des questions inquisitrices des autres sur l'histoire de l'enfant « a t-il encore ses parents ?, avait-il des frères et sœurs ?…). Les médias concourent d'ailleurs fortement à cette violation de l'intime.

En conclusion, dans de nombreux cas, les enfants viennent rechercher des éléments dans leur dossier pour se ré-affilier avec leur famille adoptive, et ce quel que soit leur âge. Le voyage au pays de naissance peut permettre aussi à l'enfant de se dégager de sa famille de naissance. L'accès au dossier ne règle évidemment pas tout de manière miraculeuse. Il s'agit d'un travail de construction / déconstruction où la place des parents adoptifs se ressitue par rapport à l'image parfois survalorisée des parents de naissance. Mais, une personne adoptée peut aussi aller bien sans procéder à de telles recherches… Pas de recette en la matière nous dit Françoise Vallée.

AFAENAM
Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

ACTUALITÉS DU MOUVEMENT ADOPTION SANS FRONTIERES

Le MASF, auquel nous appartenons depuis sa création, continue son action et sa participation aux débats actuels concernant l'adoption. Nous sommes vigilants face aux réformes en cours comme la création d'une future Agence pour l'adoption. Celle-ci serait chargée d'organiser les relations entre les OAA et les pays d'origine dans un souci d'augmenter le nombre des adoptions… Nous avons, à ce propos, exprimé notre inquiétude quant à la création d'une telle agence, qui imite de près celles qui existent Outre Atlantique…
La tendance forte actuelle est de renforcer les adoptions par l'intermédiaire d'OAA, et de diminuer, voire de supprimer les adoptions par démarches individuelles considérées comme responsables de tous les maux dont les trafics d'enfants. Forts de nos expériences d'APPO, nous persistons à défendre la pluralité des modes d'adoption, dans l'intérêt des enfants et des familles.

Voici des nouvelles de l'adoption dans d'autres pays :

- ☆ Pour le moment la situation est bloquée au Mali. Suite à un certain nombre de constats d'irrégularités dans les dossiers, la France a interpellé les autorités maliennes qui ont ouvert une enquête.
- ☆ La Roumanie vient de prendre de nouvelles mesures limitant l'adoption internationale aux personnes ayant un lien biologique avec l'enfant adoptable… Cette décision intervient après une campagne anti-adoption orchestrée par la baronne Nicholson députée britannique européenne. Nous avions déjà évoqué dans le Gazety Kely n°6 de février 2003 les propos diffamatoires de cette personne et avions également diffusé la réponse de Dominique Grange Vice-Présidente du MASF. L'Afaener, association de parents adoptifs d'enfants roumains, met tout en œuvre pour tenter de se faire entendre auprès des autorités roumaines et françaises afin de débloquer la situation.

DERNIÈRES NOUVELLES DES REGIONS

Région Parisienne - Ile de France

RÉUNION D'INFORMATION À PARIS LE 5 JUIN 2004

Plus de cinquante participants étaient présents ce samedi 5 juin à Paris. Malheureusement le local gentiment mis à notre disposition jusqu'alors était trop petit pour un si grand nombre de personnes. Chaleur, manque de sièges, les conditions matérielles n'étaient pas fameuses.

Toutefois, la tension qui régnait lors de cette rencontre n'était pas due uniquement aux conditions matérielles… La situation actuelle à Madagascar inquiète fortement les postulants à l'adoption. Plus particulièrement ceux qui ont des apparentements «officieux», sans délivrance d'ordonnance de garde. Beaucoup d'entre eux avaient déjà effectué un voyage à Madagascar et avaient parfois été en contact direct avec un enfant… Or, depuis environ deux mois, aucune ordonnance de garde n'est délivrée par le Tribunal d'Antananarivo.

Les questions et échanges ont beaucoup concerné les situations particulières de ces familles et les conséquences de l'application prochaine de la convention de la Haye.
L'AFAENAM a redit son attachement au respect du cadre légal. Aussi difficile que cela puisse être nous avons invité les futurs parents à la patience puisque nous sommes dans une période transitoire.

Nous espérons que les choses vont évoluer rapidement et que les prochaines réunions se dérouleront dans un climat plus serein.

Midi-Pyrénées - Sud Ouest

RENCONTRE À TOULOUSE LE 24 AVRIL 2004

Pour cette 2ème rencontre de la délégation Sud-Ouest, notre vœu fut exaucé puisque la petite trentaine de participants (parents et enfants) comptait des postulants à l'adoption et des familles adoptives d'enfants nés à Madagascar (ou ailleurs).

Nous avons ainsi pu faire le point sur la situation de l'adoption à Madagascar. Celle-ci lors de la rencontre bien qu'aussi incertaine qu'à ce jour était moins connue et a ainsi suscité beaucoup de questionnements.

Nous avons poursuivi l'après-midi autour de témoignages des familles présentes sur le thème de «l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement (famille, pays)». Bien que très spontanés (les témoignages prévus s'étant désisté à la dernière minute), ces échanges furent pour tous riches en informations et réflexions qui ont pu se poursuivre au-delà de la fin de l'après-midi.

En effet, le riz fut long à cuire mais le repas malgache servi fut des plus convivial autour d'un Hena-Kisoa sy voanjobory (Porc aux pois bambara) accompagné du fameux Vary (Riz) !

A la suite de plusieurs demandes sur la région Midi-Pyrénées / Sud-Ouest, nous envisageons d'organiser des rencontres davantage dédiées à la rencontre des enfants adoptés nés à Madagascar entre eux et de leur famille … Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître !

AFAENAM *Association de Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar*

4, Boulevard Gabriel Lauriol 44300 NANTES

02 40 74 46 12 h.maheo@numericable.fr 02 51 78 65 23
02 40 69 00 95 pied-cadio@wanadoo.fr 02 40 37 93 16

Correspondants dans les régions :

Paris - RP :	01 44 15 91 95 Aude Le Floch	parisidf@afaenam.org
Nord :	03 27 91 11 23 Olivier & Nathalie Libert	nord@afaenam.org
Ouest :	02 98 06 78 18 Philippe & Corine Revert	ouest@afaenam.org
Sud-Ouest :	05 61 32 77 90 Franck & Marie Emmanuelle Grastilleur	sudouest@afaenam.org

Nous vous remercions de préférer les messageries électroniques ce qui nous permet de mieux gérer nos réponses. En cas d'absence téléphonique nous vous re mercions de renouveler votre appel. En effet, nous ne pouvons nous permettre de rappeler pour donner suite aux messages. Merci également d'éviter de télé phoner le dimanche.

CARNET DE BIENVENUE

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée dans leur famille de :

Aina Thomas,20 mois, arrivée le 15 mai 2004
Camille Esnoux, née le 02 mars 2000, arrivée en janvier 2004
Lisa Charoy, née le 28 juillet 2003, arrivée le 26 avril 2004
Anaé Macé, née en novembre 2002, arrivée le 13 avril 2004
Stella Hymber

Nous partageons également le bonheur des familles qui ont accueilli des enfants nés ailleurs qu'à Madagascar :

Célia Chabanier née le 2 juin 2003 en France arrivée le 05 décembre 2003

PETITE SELECTION DU SEMESTRE ...

Jeune public :

«*Max et Lili : Nina a été adoptée*», Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch - Editions Calligram, Collection Ainsi va la vie, 1996.
«*Une maman pour Choco*», Keiko Kasza - Ecole des loisirs, 1996.
«*Foufours découvre un secret*», Gérald et Fréderic Stehr - Ecole des loisirs, 2002.

Et pour adultes :
«*Je suis noir et je n'aime pas le manioc*», Gaston Kelman. - Editions Max Milo, Collection Mad Max Milo, 2004.

Je souhaite adhérer à l'AFAENAM, je joins 27 € pour l'adhésion annuelle (une adhésion par famille)

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ **Fax :** _____ **Email :** _____

Le ……/……/2004

Signature

A retourner à l'AFAENAM - 4 Boulevard Ampère - Résidence le Newton Appt C52 - 44470 Carquefou

Comité de rédaction : Jacqueline Cadio, Aude Le Floch, Marie Emmanuelle Grastilleur, Hélène.Mahéo, Pierre Thévenet, Anne Torzec.